

TF1 le 12/6/2010

Polynésie : Le transport aérien quasi-paralysé par la grève

La grève générale, qui touche la Polynésie française depuis jeudi à l'appel d'un "Collectif pour la Paix" de onze syndicats, a entraîné une quasi paralysie du transport aérien. Six vols, en provenance ou à destination de Nouvelle-Calédonie, Paris, Los Angeles, Tokyo et Auckland, ont été annulés de même que de nombreux vols intérieurs entre les îles de Polynésie, a indiqué le haut-commissariat. Les avions ne peuvent ni décoller ni atterrir, faute de personnel de sécurité. Il faut un minimum de cinq pompiers pour un gros porteur or seuls deux ne sont pas en grève et le personnel n'a pas répondu aux réquisitions. Un appareil a pu atterrir grâce au concours des pompiers militaires mais il s'agit d'une procédure "exceptionnelle" et elle ne sera pas renouvelée, a indiqué le Haut-Commissariat. Même si la mobilisation des grévistes est modérée (22% de la fonction publique d'Etat), d'autres activités sensibles sont sérieusement perturbées. L'hôpital est en service minimum, la sécurité sociale locale et le Trésor public sont bloqués et il n'y a plus aucune activité commerciale sur le port. Jeudi soir (heure locale), l'intersyndicale et le gouvernement de la Polynésie française n'étaient pas parvenues à un accord et la grève se poursuivait.

En bref (Dernières Nouvelles d'Alsace)

POLYNÉSIE : grève générale.- Une grève générale a débuté jeudi en Polynésie française, à l'appel d'un «Collectif pour la Paix» constitué de onze syndicats. Plusieurs entreprises ou services publics ont fermé. Le mouvement «ira crescendo» a affirmé l'intersyndicale. Les revendications s'adressent à la fois à l'Etat et au gouvernement de la Polynésie française, qui se partagent les compétences dans cette collectivité d'outre-mer.